

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2015)
Heft: 309-310

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par Henriette Germain – illustré par Liniger



COMPÉTENCES LINGUISTIQUES REQUISES POUR LES MÉDECINS

* JE PRENDRAIS BIEN UN CAFÉ (EN TCHÈQUE)

Parlement : L'Assemblée fédérale a bouclé la révision de la loi sur les professions médicales, après un long bras de fer entre les deux chambres. L'employeur de personnel médical devra vérifier que ses praticiens aient les compétences linguistiques nécessaires pour dialoguer avec leurs patients, mais il ne pourra pas être sanctionné comme le souhaitait le Conseil national.

Affaires étrangères

■ La chancelière allemande Angela Merkel effectuera une visite en Suisse au cours du 2^e semestre de cette année. Le principe en a été arrêté lors du Forum économique mondial de Davos. Il ne s'agira pas d'une visite d'État comme celle de François Hollande au mois d'avril mais d'une visite de travail.

■ L'Assemblée parlementaire de la francophonie, soit plus de 300 parlementaires des 81 pays ou régions francophones, tiendra une session en Suisse du 6 au 10 juillet

prochain. Cette session plénière se déroulera au Palais fédéral à Berne, en présence du conseiller fédéral Didier Burkhalter, chef du Département fédéral des affaires étrangères. La Suisse n'a pas accueilli une telle réunion depuis 2002.

■ Le président kirghize Almazbek Atambaev a effectué une visite officielle à Berne. Il a rencontré la présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga et le conseiller fédéral Didier Burkhalter. Les discussions ont porté sur les relations bilatérales, le processus démocratique en République

kirghize, la coopération au développement et la coopération au sein d'organisations internationales. La Suisse accordera un soutien de 15 millions de francs cette année et l'année prochaine au titre de la coopération. Elle fournira également une aide technique et financière de 1,8 million de francs pour les élections parlementaires, locales et présidentielles prévues pour les années 2015 à 2017 au Kirghizistan.

■ Le Forum interparlementaire romand (FIR), animé par un groupe de plus de 50 députés des 6 cantons romands, représentatifs de toutes les sensibilités politiques, a effectué un voyage d'études à Paris et rencontré des députés et sénateurs français. Les objectifs de ce voyage étaient d'appréhender les réalités politiques cantonales face aux réformes territoriales en cours en France, de rappeler l'importance des liens économiques et territoriaux entre les régions frontalières, d'aborder la question des relations avec l'Europe et la France suite à la votation populaire du 9 février 2014. Enfin les questions de fiscalité et leur traitement ont été développés lors d'une visite à l'OCDE.

Votations

■ L'initiative des Verts libéraux qui souhaitaient remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie a été balayée par le peuple suisse, avec un score historique de 92 % de non. Les Suisses ont également refusé à 75,4 % des voix, l'initiative « Aider les familles » du PDC. Les parents ne pourront donc pas déduire de leurs impôts les allocations qu'ils touchent pour les enfants et les jeunes en formation.

Parlement

■ Partageant le point de vue du Conseil des États, le National refuse de faire de chaque citoyen un présumé donneur d'organes. Aucun organe ne doit être prélevé sans l'aval de la personne concernée. Le Parlement soutient le plan d'action du Conseil fédéral qui consiste en une meilleure information du public, une formation spécialisée du personnel et une amélioration des procédures. La Suisse compte 14,4 donneurs par million d'habitants, deux

fois moins que des pays comme la France, l'Autriche ou l'Italie.

■ La Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) s'est associée à une large coalition d'organisations féminines pour lancer le projet « Votez femmes ! ». Le but est d'inciter les femmes (et les hommes) à se rendre aux urnes pour accorder leur voix à des femmes. Depuis l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes il y a 44 ans, la proportion de femmes au Parlement n'a jamais atteint un tiers. Les femmes occupent actuellement 31 % des sièges au Conseil national et 19,6 % au Conseil des États.

■ Le Parlement a accepté la révision du code pénal mettant en œuvre l'initiative sur le renvoi des criminels étrangers. Il a par ailleurs appelé au rejet de l'initiative populaire de l'UDC « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels » (initiative de mise en œuvre) qui doit encore être soumise au vote du peuple.

Cinquième Suisse

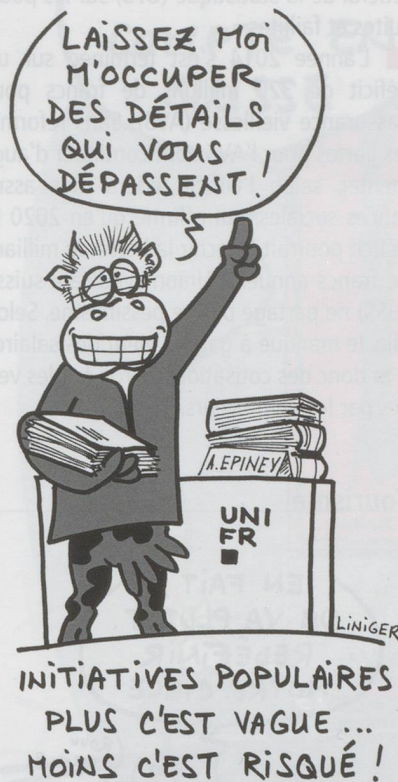
■ À la différence du Conseil national, le Conseil des États a rejeté la motion du député Rino Büchel qui demandait que Postfinance, une filiale de La Poste, assure un service bancaire de base aux Suisses de l'étranger. Voir également notre article « Droit franco-suisse » pages 18 et 19.

Initiatives

■ L'association Pro Vélo a lancé une initiative. Elle souhaite notamment obliger la Confédération à encourager et coordonner les démarches des villes et des cantons pour créer un vaste réseau de pistes cyclables reliant les villes entre elles. Les initiants ont jusqu'en septembre 2016 pour récolter 100 000 signatures.

■ L'UDC a commencé la récolte des 100 000 signatures nécessaires à l'aboutissement de son initiative « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) ». Selon le texte de l'initiative, « la Constitution fédérale est placée au-dessus du droit international et prime sur celui-ci, sous réserve des règles impératives du droit international ». L'UDC

estime qu'en cas de besoin, la Suisse devra dénoncer des traités internationaux. La récolte des signatures s'effectuera jusqu'au 10 septembre 2016.



■ Astrid Épiney, la rectrice de l'Université de Fribourg, propose de supprimer les initiatives populaires rédigées en termes précis. Selon elle, le peuple ne devrait se prononcer que sur des initiatives formulées en termes généraux, afin d'éviter que les textes trop précis n'entrent en contradiction avec la Constitution ou les engagements internationaux de la Suisse.

■ La commission des transports et des télécommunications du Conseil national a choisi de suivre le Conseil des États et le Conseil fédéral en proposant à son conseil, par 15 voix contre 7 et 2 abstentions, de rejeter l'initiative populaire « Pour un financement équitable des transports », dite initiative « vache-à-lait ». Cette initiative a pour but d'affecter la totalité de l'impôt sur les huiles minérales aux tâches liées au trafic routier. Il s'agit de résoudre les difficultés prévisibles de financement en la matière. Actuellement, la moitié du revenu de cet impôt est allouée à la caisse générale de la Confédération. La majorité de la commission estime que la solution proposée par

l'initiative populaire ne fait que reporter les problèmes de financement des tâches liées à la circulation routière à d'autres domaines puisqu'elle grèverait le budget de la Confédération de 1,5 milliard de francs.

■ La commission des institutions politiques du Conseil national estime que les initiatives populaires qui comportent des dispositions rétroactives devront dorénavant être invalidées. Par 9 voix contre 5 et 10 abstentions, elle a donné suite à une initiative parlementaire visant à modifier la Constitution en conséquence.

■ Par 9 voix contre 4, la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États recommande le rejet de l'initiative populaire « AVSplus : pour une AVS forte ». Les initiants réclament une augmentation de 10 % des rentes AVS afin de compenser le décalage actuel entre l'évolution des rentes et les conditions économiques. La majorité de la commission considère que les mesures préconisées coûteraient beaucoup trop cher (environ 4 milliards de francs) par rapport au bénéfice qui pourrait en être retiré.

Suisse-UE

■ Selon un sondage réalisé par l'institut gfs.bern et publié dans la *NZZ am Sonntag*, 55 % des Suisses voient « uniquement des avantages » ou « plutôt des avantages » aux accords bilatéraux avec l'Union européenne, alors que 23 % y voient « uniquement des désavantages » ou « plutôt des désavantages ». Le sondage met en évidence de fortes disparités régionales : les bilatérales sont soutenues par 59 % des Alémaniques, 48 % des Romands et seulement 39 % des Tessinois.

Suisse dans le monde

■ Le Valais a été l'hôte d'honneur de la cérémonie d'assermentation des gardes suisses au Vatican. Le canton est celui qui a fourni le plus grand nombre de gardes suisses à l'armée du Saint-Siège depuis 200 ans. La garde pontificale compte 110 hommes. Cette année, trente-deux nouveaux gardes ont été assermentés, dont huit originaires du Valais.

par Henriette Germain – illustré par Liniger

Finance

■ L'Administration fédérale des contributions (AFC) fête son centenaire. Elle souhaite se faire mieux connaître du public et souligner l'importance des impôts fédéraux, en rappelant qu'ils contribuent dans une large mesure à garantir l'exécution des tâches de la Confédération. Dans le cadre des festivités du centenaire, un timbre spécial d'un franc est mis en vente et un site internet spécifique (www.estv2.admin.ch/jubi/estv-f.php) raconte l'histoire des impôts ces 100 dernières années. Le 6 juin 1915, le peuple suisse acceptait à 94 % des voix l'introduction d'un premier impôt de guerre. Dès lors, le droit réservé aux cantons depuis 1848 de prélever des impôts directs sur le revenu et sur la fortune a été, pour la première fois, accordé aussi à la Confédération. La fondation de l'Administration fédérale des impôts de guerre a posé la première pierre de la future AFC. Le nom actuel de l'AFC lui a été donné lors de l'introduction des droits de timbre en 1918. L'AFC assure la perception des deux tiers des recettes fédérales. Elle est en outre chargée de développer la législation fiscale nationale et d'harmoniser le système fiscal suisse.

■ Par 94 voix contre 93, le National a refusé de revoir le système de péréquation financière au profit des cantons urbains. La Confédération versera donc 728,8 millions de francs par an de 2016 à 2019, pour la moitié aux centres urbains et pour l'autre moitié aux cantons comprenant des zones périphériques.

Statistiques

■ Selon les relevés du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), à fin février, 149 921 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 1 025 personnes de moins qu'en janvier et 662 de plus (+ 0,4 %) qu'au mois de février 2014.

■ Le nombre de procédures de faillites ouvertes en 2014 a reculé de 5 % par rapport à 2013, passant de 12 478 à 11 853. Cette diminution est due avant tout au recul des faillites des personnes inscrites au registre du commerce (- 12,2 %). Cependant, le montant des pertes finan-

cières résultant des liquidations de faillites a fortement augmenté (+ 66,6 %) pour atteindre 3,1 milliards de francs. C'est ce qui ressort des derniers résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les poursuites et faillites.

■ L'année 2014 s'est terminée sur un déficit de 320 millions de francs pour l'assurance vieillesse (AVS). Sans réforme, les pertes pour l'AVS vont continuer d'augmenter, selon l'Office fédéral des assurances sociales, qui affirme qu'en 2020 le déficit pourrait franchir la barre du milliard de francs annuel. L'Union syndicale suisse (USS) ne partage pas ce pessimisme. Selon elle, le manque à gagner vient des salaires – et donc des cotisations – trop faibles versés par les employeurs.

Tourisme



NOUVELLE CAMPAGNE POUR SUISSE TOURISME

■ En réaction aux effets négatifs de l'appréciation du franc, Suisse Tourisme va engager une campagne promotionnelle à l'intention des Suisses. La campagne devrait coûter 3,9 millions de francs, sans contribution financière de la Confédération. Pour autant, Suisse Tourisme entend également renforcer sa publicité à destination des marchés européens. Sont notam-

ment visés les pays nordiques et les États baltes. S'attendant à un hiver 2015-2016 très difficile, Suisse Tourisme demande une contribution supplémentaire de la Confédération, soit 270 millions de francs pour la période 2016-2019, alors que le Conseil fédéral prévoit pour sa part une somme de 220,5 millions de francs.

Industrie et commerce

■ Le *Greater Geneva Berne Area* (GGBa) dresse un bilan positif de son action l'année dernière. En 2014, il a permis l'implantation de 87 nouvelles sociétés étrangères (53 en 2013), ce qui représente la création de 425 emplois à un an et de 1 045 à trois ans. Créé en 2010, le GGBa regroupe les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Vaud et du Valais et s'est donné pour mission d'attirer durablement des entreprises étrangères susceptibles de renforcer les pôles de compétences prioritaires de Suisse occidentale et d'encourager la création d'emplois à haute valeur ajoutée. Concrètement, le GGBa génère des projets d'implantation par le biais de sa prospection à l'étranger et remet ces projets à ses cantons membres chargés de les concrétiser.

■ La Suisse se place au 14^e rang mondial d'un nouvel indice établi par l'ONU pour mesurer la capacité des pays à faciliter les achats électroniques des consommateurs. Si notre pays excelle dans les domaines de la livraison postale à domicile et des serveurs sécurisés, il pêche un peu pour ce qui concerne l'accès aux cartes de crédit et l'utilisation d'Internet par les individus.

■ *Horological Smartwatch*, c'est le nom de la première montre connectée suisse, mise au point par les manufactures horlogères Frédérique Constant et Alpina. Ce modèle, disponible avant l'été pour moins de 1 000 €, analyse par exemple la durée et les différentes phases du sommeil de son propriétaire, une alarme permettant de réveiller celui-ci au moment le plus approprié. Comme toutes les autres montres connectées, la *Horological Smartwatch* informe la personne qui la porte de toute son activité physique quotidienne : nombre de pas, calories dépensées. Elle communique toutes les données à des applications Android et iPhone.

■ Le groupe suisse de boulangerie industrielle Aryzta va devenir propriétaire des surgelés Picard. Dans un premier temps, il va acquérir 49 % de l'entreprise française pour un montant de 446,6 millions d'euros. D'ici trois à cinq ans, Aryzta devrait détenir la totalité de Picard jusqu'ici détenu par Lion Capital.

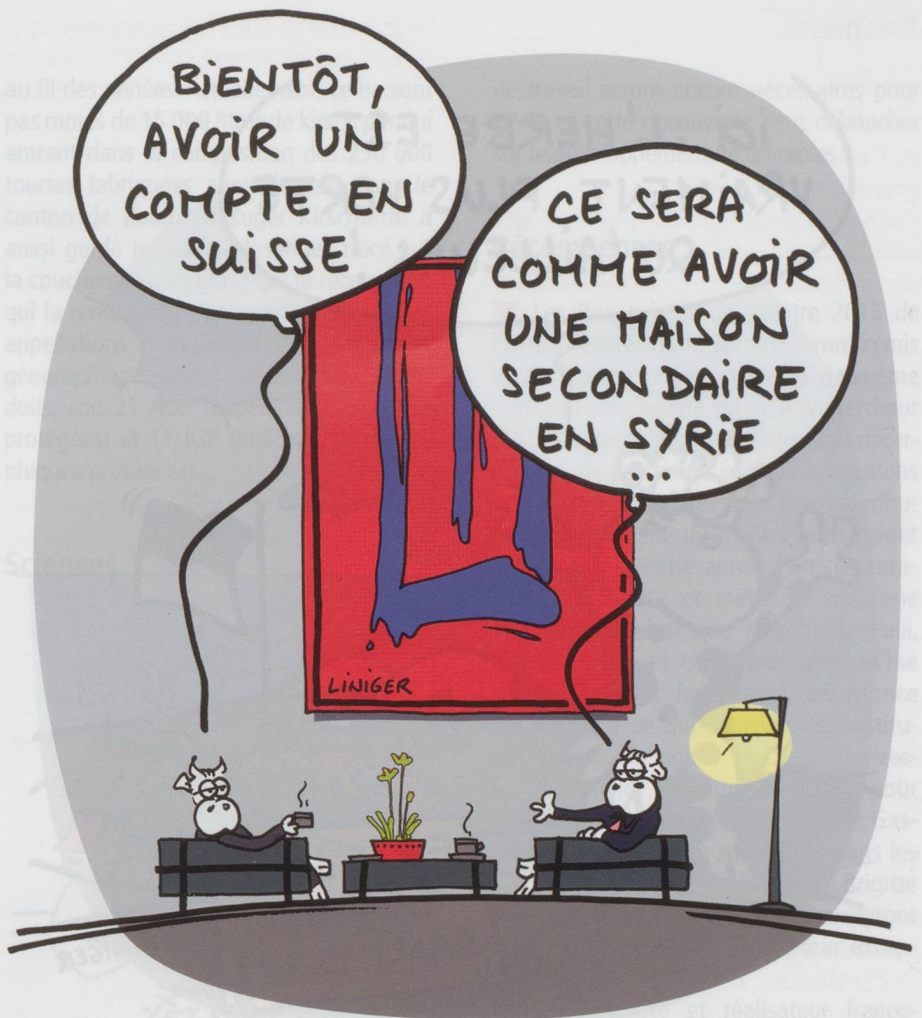
Fiscalité

■ Liste noire de l'OCDE : Les dispositions juridiques de la Suisse sont conformes aux normes de l'OCDE pour l'assistance réciproque en cas de délits fiscaux. Après des mois d'incertitude, le pays a réussi la première phase d'examen par ses pairs de l'OCDE et ne risque plus de figurer sur la liste noire des paradis fiscaux. La deuxième phase de l'examen commencera cet automne. Elle concernera la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales. L'OCDE examinera le nombre de requêtes envoyées à la Suisse, les réponses de celle-ci et le degré de satisfaction des pays demandeurs.

■ La Cour de justice européenne de Luxembourg a rendu un arrêt de principe : la France n'a pas le droit de prélever des contributions sociales (CSG/CRDS) sur les revenus du patrimoine des personnes affiliées auprès de caisses étrangères de sécurité sociale. Cette décision devrait entraîner un flot de réclamations fiscales des milliers de contribuables frontaliers qui ont été soumis à tort aux prélèvements sociaux.

Transports

■ Le premier tronçon du tunnel ferroviaire de base du Ceneri a été percé près de Vezia (TI). Avec une précision remarquable (l'écart n'est que de 2 cm horizontalement et 1 cm verticalement...), les ouvriers ont fini la perforation du tube ouest en direction du sud. Il reste 1 500 m à percer en direction du nord, et 2 000 m de roches à briser dans le tube est. Long de 15,4 km, le tunnel de base du Ceneri doit entrer en service en décembre 2019. Au même titre que la galerie du Gothard, il fait partie du projet des Nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA).



Fiscalité : La Suisse et la Commission européenne ont paraphé un accord sur l'échange automatique d'informations en matière fiscale reprenant entièrement la norme internationale de l'OCDE. Au terme de cet accord, les 28 États membres de l'Union européenne et la Suisse échangeront automatiquement leurs informations concernant les comptes bancaires : noms, adresses, dates de naissance et identifiants fiscaux des personnes possédant un compte. L'accord entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour ce qui concerne la collecte des données bancaires et l'échange d'informations commencera en 2018. (Voir notre article Droit franco-suisse des pages 18 et 19.)

■ L'entreprise de transports publics CarPostal a véhiculé 141 millions de personnes l'an dernier, soit une hausse de 1,2 % par rapport à 2013. La croissance du trafic a été notable dans les Grisons, en Suisse centrale et orientale, alors qu'un recul a été enregistré en Suisse romande et à Berne. Les bons résultats de l'entreprise lui ont permis de créer 163 postes dans le pays. Les effectifs de CarPostal s'élèvent désormais à 3 720 collaborateurs.

Conjoncture

■ À l'occasion d'un débat urgent sur le franc fort devant le Conseil national, le Conseil fédéral a rappelé que l'indépendance de la Banque nationale suisse était intangible. Selon le gouvernement, il faut attendre le second semestre pour tirer les conséquences de l'abolition du taux plancher. Aussi a-t-il décidé de ne pas adopter de programme conjoncturel pour le moment.



QUAND ON VEUT, ON PEUT !

Agri... culture : Par 88 voix contre 2 et 8 abstentions, le Grand Conseil fribourgeois a décidé d'interdire l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture. Les OGM seront proscrits sur tout le territoire cantonal pour la production des aliments, des végétaux, pour le fourrage et pour les soins des cultures et des animaux. Le canton entend ainsi montrer la voie à une vaste interdiction des organismes génétiquement modifiés : au niveau fédéral, un moratoire interdit ceux-ci jusqu'en 2017, mais le Parlement doit rediscuter de la question.

Manifestations

■ « Geneva at the heart of time – The origin of swiss watchmaking culture ». C'est le titre d'une exposition présentant, jusqu'au 12 août, environ 350 œuvres d'horlogerie et d'émaillerie au Capital Museum de Pékin. Cette exposition est le fruit de la

collaboration entre le musée pékinois et le Musée d'art et d'histoire de Genève.

■ La 13^e édition de la Nuit des musées de Berne a attiré 107 320 visiteurs. Trente-sept institutions culturelles avaient ouvert leurs portes au public. Plusieurs villes suisses organisent des nuits des musées, s'inspirant de l'idée née à Berlin en 1997.

■ Les spectateurs du festival Opéra d'Avenches (VD) qui se déroulera du 14 au 17 juillet prochain n'auront pas à craindre les caprices de la météo. En cas de mauvais temps, le *Barbier de Séville*, l'opéra de Rossini, sera joué non dans les arènes, mais dans le grand manège de l'Institut national d'Avenches. L'année dernière, en raison de la mauvaise météo, le festival n'avait pas fait le plein de spectateurs, d'où un manque à gagner de 350 000 francs.

■ Le festival Luna Classics de Nyon (VD) dépose son bilan. L'amphithéâtre Luna, une structure démontable développée par l'EPFL, a coûté beaucoup plus cher que prévu. Le festival n'aura donc pas lieu cette année mais peut-être en 2016, la municipalité de Nyon cherchant des solutions pour le restructurer et le financer dans la durée.

Médias

■ Selon une étude du Laboratoire de physique théorique du CNRS/Université de Toulouse, Albert Einstein figure parmi les personnalités dont l'influence culturelle à l'échelle locale et mondiale est la plus importante sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia. Le scientifique suisse côtoie Carl von Linné, Jésus Christ, Aristote, Napoléon, Adolf Hitler, Jules César, Platon et William Shakespeare.

■ La Suisseuse Pipilotti Rist fait toujours partie des créateurs d'art contemporain les plus demandés au monde. L'artiste de 52 ans reste au dixième rang du célèbre classement « Kunstkompass » du magazine allemand *Capital*. Les premiers demeurent le peintre allemand Gerhard Richter, l'Américain Bruce Nauman et l'Allemande Rosemarie Trockel.

Nature

■ Le nouveau parc à ours de Berne devrait encore être agrandi. C'est le souhait de ses responsables : « nous voulons que les ours restent une attraction à Berne dans 25 et 50 ans. Pour ce faire, il faut un parc où les animaux se sentent à l'aise et puissent se reproduire ». On ne connaît

encore rien des futures dimensions du parc, actuellement de 6 000 m². Un projet devrait être présenté au printemps 2016 aux autorités de la ville de Berne.

■ Le coup d'envoi de la « Race for Water Odyssey » (R4WO) a été donné à Bordeaux. Initiée par la fondation lausannoise « Race for Water », cette expédition scientifique à la voile a pour but de dresser un premier état des lieux global de la pollution des océans par les plastiques. En 300 jours, plus de 40 000 milles marins seront parcourus, ponctués par 11 escales scientifiques et 9 escales de sensibilisation touchant 13 pays. À bord du trimaran *MOD70 Race for Water*, ont pris place six membres d'équipage dont Marco Simeoni, le fondateur de Race for Water, et Steve Ravussin, le célèbre navigateur et skipper de l'expédition.

■ Le Jardin botanique de Genève a obtenu le label 100 % bio. Dans ce parc de 28 ha qui possède plus de 14 000 plantes, parfois très rares, les produits chimiques de synthèse, les pesticides et les insecticides sont désormais bannis. En outre, les animaux du Jardin sont nourris avec du bio. Le Jardin botanique de Genève est la première collectivité publique à respecter le cahier des charges de Bio Suisse.

■ Le zoo de Bâle a reçu l'an dernier la visite de 2,012 millions de visiteurs. C'est la première fois de son histoire que le parc zoologique franchit ce cap de fréquentation. Depuis cinq ans, il bat des records d'affluence. Le zoo de Bâle est le deuxième zoo le plus visité de Suisse après celui de Zurich.

Patrimoine

■ Alors qu'elle fête ses cent ans, la tourte au kirsch de Zoug (Zuger Kirschtorte) est désormais inscrite au registre fédéral des appellations d'origine et des indications géographiques. Les fabricants et les opposants à son inscription ont trouvé un accord concernant le cahier des charges à remplir (diamètre et alcool utilisé). Créée en 1915 par Heinrich Höhn, la tourte est toujours confectionnée de façon entièrement artisanale, mais la teneur en alcool a augmenté

au fil des années. Actuellement, ce ne sont pas moins de 15 000 litres de kirsch pur qui entrent dans la composition des 250 000 tourtes fabriquées annuellement dans le canton de Zoug. La Zuger Kirschtorte a aussi gardé le motif à losanges tracé sur la couche de sucre glace qui la recouvre et qui la rend unique. Le registre fédéral des appellations d'origine et des indications géographiques compte aujourd'hui 32 produits, soit 21 AOP (appellations d'origine protégées) et 11 IGP (indications géographiques protégées).

Sciences



■ Des chercheurs de l'Université de Genève (UNIGE) ont réussi à expliquer le mécanisme qui permet au caméléon panthère mâle de passer d'une couleur vive à une autre. Cette capacité est due à des nanocristaux présents dans la peau de l'animal. En changeant le maillage de ces nanocristaux, l'animal réfléchit sélectivement certaines longueurs d'ondes et change ainsi de couleur en une à deux minutes.

■ Des chercheurs de l'Institut de pharmacologie et toxicologie de l'Université de Zurich ont réussi à identifier des cellules qui bloquent la transmission des signaux de douleur au cerveau. En rendant ces cellules plus actives, ils sont parvenus à réduire la sensation de douleur. Quelques années

de travail seront encore nécessaires pour savoir si cette découverte peut déboucher sur le développement de thérapies.

Récompenses

■ Les Prix suisses de théâtre 2015 de l'Office fédéral de la culture seront remis le 28 mai en ouverture de la deuxième Rencontre du théâtre suisse à Winterthur (ZH). Les Prix suisses de théâtre sont décernés à deux personnes et deux institutions qui se sont distinguées par leur contribution à la diversité du théâtre suisse. Sont récompensées cette année l'artiste, curatrice, chercheuse et metteuse en scène Maya Bösch ainsi que Margherita Palli, née au Tessin et considérée aujourd'hui comme la plus importante décoratrice d'Italie. Pour ce qui concerne les institutions, sont distingués le Dramenprozessor, un atelier d'écriture scénique pour de jeunes auteurs, et le Karl's kühne Gassenschau, une troupe spécialisée dans les spectacles en plein air. En outre, Brigitte Rosset et Robert Hunger-Bühler recevront la distinction d'actrice et d'acteur exceptionnels.

■ Le scénariste et réalisateur franco-suisse Léo Kaneman a été promu au grade de chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres par la ministre française de la Culture Fleur Pellerin. Le président d'honneur et créateur du Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH) est récompensé pour son engagement.

Disparition

■ Le peintre et plasticien Hans Erni est décédé à Lucerne à l'âge de 106 ans. « Avec Hans Erni, la Suisse a perdu une figure artistique majeure, qui a traversé le XX^e siècle et côtoyé les plus grands artistes », a déclaré Alain Berset, le ministre de la Culture. Né le 21 février 1909 à Lucerne, l'artiste était surtout connu pour ses œuvres figuratives, notamment ses chevaux, ses nus et ses colombes de la paix.

Transports

■ Par 129 voix contre 51, le Conseil national a adopté un postulat de sa commission des transports qui demande au gouvernement d'étudier la mise en place d'une vignette électronique et d'en évaluer l'éventuel coût. Selon la commission, « la vignette autocollante n'est plus d'actualité. Passer à un modèle électronique pourrait permettre d'assouplir et de simplifier son paiement ». La ministre des transports Doris Leuthard avait abandonné un projet de réforme à la suite du refus par le peuple de l'augmentation du prix de la vignette, le 24 novembre 2013.

■ Alors que le trafic a augmenté de 1,3 % dans le pays l'an dernier, la société suisse Skyguide, chargée de la gestion de notre espace aérien, a annoncé avoir assuré 96,7 % des vols sans retard. Skyguide a géré l'an dernier 1,156 million de vols (près de 3 500 vols d'avions civils et militaires par jour).

■ L'an dernier, 17 803 accidents ayant occasionné des dommages corporels sont survenus sur le réseau routier national. Lors de ces événements, 243 personnes ont perdu la vie (10 % de moins qu'en 2013), 4 043 ont été grièvement blessées (- 2 %) et 17 478 l'ont été légèrement. En 2014, 43 piétons sont morts, soit le nombre le plus faible jamais enregistré. En revanche, 29 cyclistes sont décédés lors d'accidents de la route (17 en 2013) et le nombre de cyclistes blessés a augmenté de 13 % en un an.

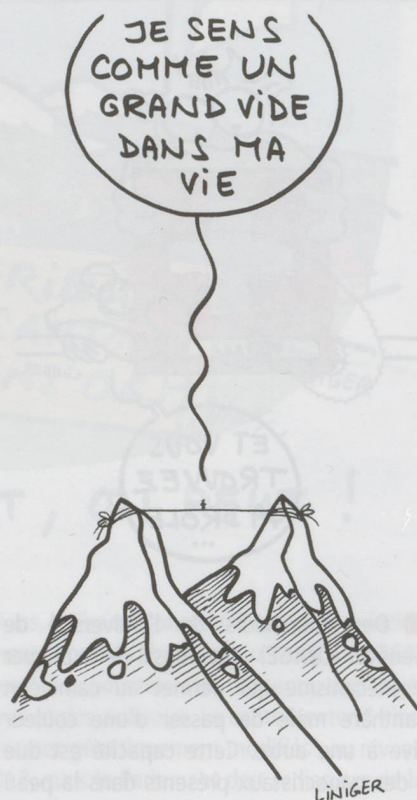
Environnement

■ Selon le dernier rapport de l'Agence européenne pour l'environnement, la Suisse est plutôt une bonne élève dans le domaine environnemental. Parmi les points positifs l'agence souligne son faible niveau d'émission de gaz à effet de serre, l'un des plus bas du continent, son fort taux de recyclage des déchets ménagers, la faible concentration de phosphore dans ses eaux, sa réduction des polluants atmosphériques. Mais la Suisse doit faire des progrès dans le domaine de la biodiversité : son pourcentage de zones protégées par rapport au territoire national est indiqué comme le plus bas du continent (seulement 6,5 %).

La Suisse est en outre le pays qui produit le plus de déchets par habitant (694 kilos par an). Enfin, selon le dernier rapport « Pollution de l'air et santé » de l'Office fédéral de l'environnement, 5 % des décès en Suisse sont considérés comme des décès prématurés dus à la pollution atmosphérique.

Sports

■ Juste avant de prendre sa retraite sportive, le skieur valaisan Didier Defago, 37 ans, a obtenu la deuxième place de la descente de Coupe du monde, à Méribel. C'est la seizième fois de sa carrière que le skieur valaisan monte sur un podium de Coupe du monde...



■ En parcourant 347 m sur un fil tendu entre deux pics grisons, le funambule Freddy Nock, 50 ans, a établi un nouveau record, le 19^e record mondial à son palmarès. En effet, il est le seul à avoir relié deux pics situés à plus de 3 500 m. Le fil qui reliait le Bianco-grat (3 532 m) et le Piz Prielvus (3 582 m) surplombait plus de 1 000 m de vide...

■ Le duo constitué du Vaudois Bernard Stamm et du Français Jean Le Cam, sur *Che-minées Poujoulat*, a remporté la Barcelona

World Race, en pulvérisant de plus de six jours le record de l'épreuve nautique en 84 jours 5 h 50 min et 25 s. C'était la première fois que les deux marins étaient associés dans cette course de 23 000 milles partant et arrivant à Barcelone, en passant par les caps de Bonne Espérance, Leeuwin et Horn.

Armée

■ L'année dernière, 73,5 % des conscrits ont été déclarés aptes au service militaire ou à la protection civile. Selon les cantons, la proportion de conscrits déclarés aptes a varié entre 48,7 % et 79,2 %. Parmi les causes de l'inaptitude figurent les problèmes de dos ou d'articulations, de constitution générale trop fragile, mais aussi l'humeur dépressive, l'angoisse ou la consommation de drogues.

Vie quotidienne

■ Selon l'hebdomadaire *The Economist*, Zurich et Genève sont les villes les plus chères du monde, devant Singapour, Paris et Oslo. À l'opposé, Karachi est la cité la moins chère, suivie de Bangalore, Caracas, Mumbai et Chennai. Il est à noter qu'avant la décision de la Banque nationale suisse d'abolir le taux plancher du franc, Zurich et Genève figuraient respectivement aux 4^e et 7^e rangs...

■ En moyenne, chaque Suisse a consommé 21,37 kg de fromage l'année dernière. Même si la part des fromages étrangers ne cesse de progresser, celle des produits suisses atteint encore 70 %. En comparaison européenne, les Suisses figurent au 6^e rang des plus gros consommateurs de fromages, derrière la France, l'Islande, la Finlande, l'Allemagne et l'Estonie.

■ Selon une enquête réalisée à l'occasion de la Journée internationale du bonheur de l'ONU par Eurostat, l'office européen des statistiques, les Suisses font partie des peuples européens les plus heureux, en compagnie du Danemark, de la Finlande et de la Suède. En s'attribuant une note de 8 sur 10 pour leur satisfaction générale dans la vie, nos compatriotes s'estiment plus heureux que la moyenne des Européens (7,1), bien loin devant les Bulgares (4,8).

Énergie

■ La Haute École d'ingénierie de la HES-SO Valais a inauguré le « GridLab », un laboratoire unique en Suisse voire en Europe : celui-ci formera des ingénieurs aux énergies vertes. Ce laboratoire, alliant formation et recherche, traitera de la production, du transport et de la distribution d'énergie d'origine hydraulique, photovoltaïque et éolienne.

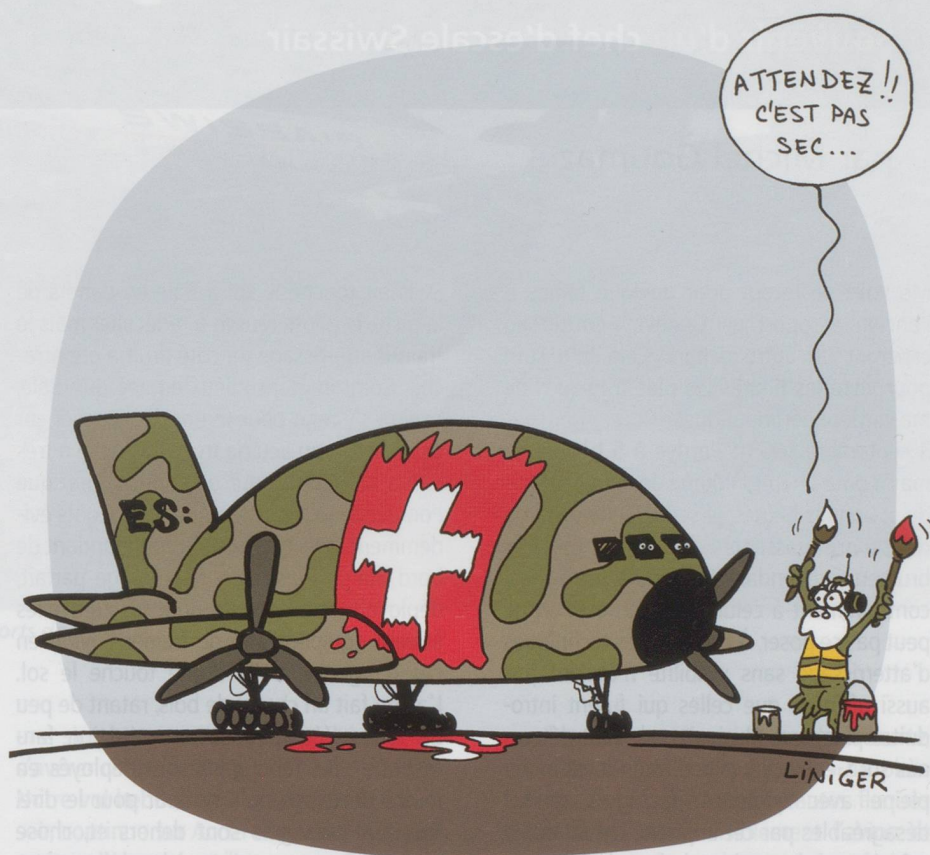
Statistiques

■ En 2013, les salaires des femmes en Suisse étaient en moyenne inférieurs de 19,3 % à ceux des hommes, alors que l'écart n'était que de 16,4 % en moyenne dans l'Union européenne. Si notre pays détient l'un des taux d'emploi des femmes les plus élevés d'Europe avec 76,6 % (seules la Suède et la Norvège font mieux), il est encore en retard en ce qui concerne le statut professionnel : seul un tiers des postes de direction est occupé par des femmes...

■ Le nombre de frontaliers de nationalité étrangère travaillant en Suisse a progressé de 8 600 personnes (+ 3,1 %) durant l'année dernière. Un peu plus de la moitié de la main-d'œuvre frontalière est domiciliée en France (52,4 %), environ un quart réside en Italie (23,7 %) et un cinquième en Allemagne (20,4 %). La part des frontaliers dans l'ensemble des actifs occupés est la plus élevée au Tessin (26,2 %). Ce sont les principaux résultats de la statistique des frontaliers, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

■ L'an dernier en Suisse, 62 % des mères ont nourri leur enfant exclusivement par allaitement pendant ses trois à quatre premiers mois et 26 % l'ont fait au cours des 5^e et 6^e mois. Il y a dix ans, date de la dernière étude de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire, ces pourcentages étaient respectivement de 53 % et 21 %.

■ L'assureur national Suva a enregistré 459 921 accidents l'an dernier en Suisse (dont 179 987 au travail), un chiffre en baisse de 0,6 % par rapport à 2013. La Suva a noté une baisse de 4,8 % du nombre des maladies professionnelles (2 154 cas l'an dernier).



LOCATION D'AVIONS MILITAIRES : LA SUISSE ARRÊTE LES FRAIS !

Armée : En acceptant deux motions socialistes, le Conseil des États a exigé l'acquisition d'un ou de plusieurs avions de transport militaire. Le Conseil fédéral devra déterminer au cours du présent semestre la nature des personnes ou marchandises transportées ainsi que l'autonomie souhaitée de cet ou de ces avions. Le ministre de la Défense, Ueli Maurer a déjà fait savoir que l'appareil pourrait être utilisé pour le renvoi hors de Suisse de requérants d'asile. Aujourd'hui, l'armée suisse est contrainte de louer un appareil espagnol dans le cadre de missions à l'étranger.

Santé

■ La Suisse compte 40 % de femmes parmi les médecins, une proportion qui augmente de 4,8 % par an depuis 1990. Mais leur pourcentage diminue en raison inverse du niveau hiérarchique : elles représentent 57,4 % des assistantes-médecins, 43,7 % des chefs de clinique, seulement 10,9 % des médecins-chefs, selon la statistique médicale de la Fédération des médecins suisses (FMH). La Suisse comptait l'an dernier 34 348 médecins, soit 1 106 de plus qu'en 2013.

Asile

■ La Suisse se situe au 11^e rang des pays industrialisés qui reçoivent le plus de demandes d'asile. L'an dernier, 22 110 demandes ont été enregistrées, soit 14 % de plus qu'en 2013. Cette année-là, notre pays se situait au huitième rang. Selon le haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), les demandes d'asile déposées dans les pays industrialisés n'ont jamais été aussi importantes depuis 1992. L'an dernier, 866 000 demandes ont ainsi été enregistrées, soit une hausse de 45 % par rapport à 2013. ■